

**LES CONNECTEURS « MAIS » ET « CAR » DANS LE DISCOURS POLITIQUE
D'AISSATA SALL TALL : ANALYSE SÉMANTICO-PRAGMATIQUE**

**THE CONNECTORS « BUT » AND « FOR » IN THE POLITICAL DISCOURSE
OF AISSATA TALL SALL : SEMANTIC-PRAGMATIC ANALYSIS**

Nouhou GANO

Université Cheikh Anta Diop De Dakar, Sénégal

ganonouhou@yahoo.fr

Résumé : La catégorisation des connecteurs alimente la réflexion linguistique actuelle. Ce présent travail, aborde la valeur du positionnement des connecteurs *mais* et *car*. Ainsi, leur observation dans le discours politique d'Aïssata Tall Sall, révèle leur propriété à autoriser un positionnement discursif. Outre sa valeur oppositive, le connecteur *mais* introduit un acte de positionnement. Avec *car*, le locuteur s'appuie sur l'acte de positionnement pour introduire un argument en sa faveur. Les spécificités caractérisantes notées dans leur analyse ont permis de mettre en lumière les préoccupations idéologiques et politiques de la locutrice, et au-delà, le fonctionnement du discours politique.

Mots clés : connecteur, discours politique, « mais », « car », positionnement.

Abstract : The categorization of connectives feeds current linguistic thinking. This present work addresses the value of positioning connectors « but » and « for ». Thus, their observation in the political discourse of Aïssata Tall Sall reveals their ability to authorize a discursive positioning. Besides its opposing value, the connector « but » introduces an act of positioning. With « for », the speaker relies on the act of positioning to introduce an argument in his favor. The characterizing specificities noted in their analysis made it possible to highlight the ideological and political concerns of the speaker, and beyond that, the functioning of political discourse.

Keywords: connector, political discourse, "but", "for", positioning.

Introduction

Dans le discours politique, l'orientation discursive est généralement rendue possible par les connecteurs. Ces unités, ayant une incidence majeure dans la signification, commandent, en effet, le processus de prise de position de celui qui les utilise. De toute évidence, l'utilisation récurrente et astucieuse des connecteurs « mais » et « car » dans les discours politiques requiert, ici, notre attention. Notre objectif est de mettre en exergue la spécificité discursive de « mais » et de « car », dans leur rôle argumentatif. Il s'agira de montrer qu'Aïssata Tall Sall recourt à ces connecteurs dans son discours politique pour marquer, en verrouillant, ses positions discursives. Dès lors, n'est-il pas pertinent de les appeler des connecteurs de positionnement ? Quelles sont les caractéristiques de ces connecteurs dont la particularité est de conférer à la locutrice le plein potentiel d'être garante de ses discours ? Dans notre analyse, nous insisterons sur le fonctionnement et les propriétés discursives de ces deux connecteurs qui, lorsqu'ils sont mis au profit de la persuasion, autorisent des positionnements favorables au locuteur. Mais au préalable, nous rappellerons la situation des connecteurs à l'aune des perspectives discursives.

1. Cadre théorico-méthodologique

L'avènement des nouvelles problématiques langagières a relancé la réflexion sur les connecteurs qui, pour beaucoup de linguistes « de parole », ne peuvent être considérés, continuellement, comme de simples mots de liaison, servant à lier des propositions. Ce dépassement s'est opéré méthodiquement dans les travaux d'Oswald Ducrot et al (1972) qui parlent de connecteurs sémantiques discursifs et de connecteurs pragmatiques pour mettre en relief les notions de cohésion, de cohérence et d'inférence. Mais c'est dans ses travaux personnels notamment sur l'argumentation que Ducrot fait découvrir la tâche cruciale des connecteurs à savoir l'orientation argumentative.

Il est clair que la pragmatique intégrée s'est révélée, à travers l'étude des connecteurs, comme un puissant dispositif dans l'analyse et la construction du sens. Elle part du principe que tout énoncé est une association d'une *composante linguistique* et d'une *composante discursive*. Ainsi son mérite est d'avoir montré que la signification linguistique reste rattachée aux connecteurs par des instructions (la faculté qu'à ces unités à entraîner chez l'interlocuteur des inférences). En vérité, les connecteurs en plus de leurs valeurs grammaticales, dégagent des spécificités discursives inhérentes aux jeux et aux mouvements argumentatifs.

Dans une argumentation, ils permettent de valoriser des points de vue et de banaliser d'autres. Rappelons que c'est à travers l'argumentation que les linguistes de l'école genevoise appréhendent les connecteurs, en détectant entre autres les argumentatifs (puisque, parce que, car, d'ailleurs...), les contre argumentatifs (mais, cependant, pourtant...), les concessifs (alors, donc, ainsi...) et les ré évaluatifs (décidément, en fin de compte, au fond...). Il s'est agi pour Moeshler et Zufferey (2010) de procéder à une classification d'ordre cognitif : les connecteurs ajoutant une

information (alors, donc...), les connecteurs renforçant l'information (ailleurs, c'est pourquoi etc.), et les connecteurs modifiant l'information (mais, toutefois...).

Par ailleurs, en insistant sur l'aspect conversationnel, Moeshler, découvre que les connecteurs dits pragmatiques relient deux actes de langage, deux interventions ou deux échanges, au sens de la linguistique conversationnelle.

À y voir de près, les tendances actuelles favorisent une approche contextuelle des connecteurs. Cependant, cette volonté de dépasser les approches traditionnelles n'est pas synonyme, ici, de les exclure. Car l'analyse des connecteurs exige, en effet, une approche transversale qui ne peut se réaliser sans les apports de la syntaxe, de la sémantique et ceux de la pragmatique. En outre, les chercheurs s'accordent que leur signification dans le discours n'est pas stable, leur nature et leur type varient en fonction du contexte discursif. D'où ce propos de Corrine Rosari et Jacques Jayez (1998, p. 2) :

Les connecteurs sont effectivement associés à toutes sortes de significations. Des approches minimalistes, qui cantonnent leur signification à celle de leur contrepartie logique (cf. de Cornulice 1985), aux approches maximalistes qui associent leur signification à un noyau sémantique comprenant des indications argumentatives (cf.

Ducrot et al. 1980), énonciatives (cf. Culioli 1990) s'ajoutent encore les approches qui conçoivent leur signification comme procédurale (cf. Sperber et Wilson 1989) ou comme performative (cf. Ricber 1997).

L'interprétation des connecteurs s'appuie sur des principes logique, argumentatif et procédural. Mais ces approches ne visent souvent pas à déterminer la spécificité des connecteurs qui, nous le savons, sont tributaires des conditions « d'interprétation spécifiques ». Il s'agit là, d'un des caps à franchir dans l'étude des connecteurs notamment dans le discours argumentatif.

2. Les connecteurs et positionnement

La notion de positionnement dans notre terminologie suppose la valeur instructive des connecteurs, c'est-à-dire la particularité qu'ont ces unités d'imposer à l'interlocuteur, par leurs poids discursifs, des inférences. Les connecteurs « mais » et « car », ont ce privilège, de par leur qualité de « mots outils », de mettre en relation des points de vue des locuteurs, des interlocuteurs ou encore de l'opinion publique, dans un ordre hiérarchiquement différent.

On se rend compte qu'en réalité leur présence valide ou invalide une position, justifie, confirme, ou rejette une idée. Ils apparaissent, en ce sens, comme instrument de positionnement pour le locuteur qui l'utilise. Ce positionnement¹ discursif est inscrit dans les entités sémantiques, en tant que supports de points de vue, assumés et

¹ Nous utilisons « ce terme » pour désigner les points de vue assumés, et qu'en aucun cas le locuteur ne peut réfuter d'être des siens. Pour ainsi dire que l'on se positionne par ses opinions assertées dans le discours. A signaler que ce terme est utilisé en analyse du discours notamment par Meizos, Maingueneau, Mbow. Mais dans une autre acception, celui de la place occupée dans un champ à un moment donné par les identités discursives, en concurrence, dans le dit champ.

soutenus par le locuteur grâce aux connecteurs. L'argumentation serait perçue, dès lors, comme une manifestation de positionnement dont les connecteurs restent les principaux responsables. Pour convaincre, il faut impérativement une prise de position ; celle-ci, pour être effective dans le discours, doit être articulée à travers des énoncés. Pour Sophie Moirand et al (2004),

Un connecteur signale un point de vu énonciatif et le degré de prise en charge par le locuteur (L) des énonciations attribuée Directement ou non à des énonciateurs (E1, E2.).

Dans le fond, les connecteurs donnent sens à la polyphonie argumentative voire discursive. Pour légitimer sa position, le locuteur peut signaler, par le connecteur, des points de vue qui ne sont pas des siens.

De ce fait, la valeur instructive des connecteurs, révélatrice des positionnements discursifs, met en relief la dimension interactive du discours. On parle de valeur d'instruction lorsque la présence d'un connecteur entraîne un dynamisme d'ensemble allant du locuteur vers son public ou l'inverse. Il est clair que les effets performatifs, les visées pragmatiques justifient l'usage du connecteur introduisant des actes interactifs.

La notion de positionnement, étant liée aux contenus des segments reliés, est de nature diverse et variée. Selon la spécificité du connecteur, de la stratégie argumentative utilisée, le positionnement peut s'opérer à de différents niveaux. Les positions du locuteur sont souvent exprimées par rapport à lui-même, à son discours, à son auditoire, etc. Certaines prises de position sont d'ordre logique donc objectif alors que d'autres sont foncièrement subjectives.

2.1. Le « mais » de positionnement

Je suis fière d'être ton amie, ta camarade et ta sœur. Mais, camarade, prends ton courage pour l'intérêt du parti socialiste et du Sénégal (Aïssata Tall Sall)

La mairesse de la ville de Podor s'adresse à son camarade de parti lors d'un meeting d'animation et de remobilisation initié par Bamba Fall alors que le parti socialiste auquel ils militent traverse une crise profonde. Ayant soutenu le président Macky Sall lors du second tour des élections de 2012, une partie importante de ses membres dont le secrétaire général Ousmane Tanor rêve de pérenniser cette coalisation. Ils travaillent sans relâche à consolider ce compagnonnage politique en vue de soutenir la candidature de Macky Sall en 2019. Une décision que beaucoup de responsables du parti conduit par le maire de la ville de Dakar Khalifa Ababacar Sall ne partagent pas. Dans cette occurrence, le connecteur « **mais** » garde une valeur oppositive parce qu'il relie deux segments qui s'excluent. L'empathie, la sympathie et l'estime dont témoigne la locutrice contraste avec la rigueur, la détermination et le courage qu'elle exige chez son camarade.

Dans la perspective Ducrotienne, on parle de "mais" polyphonique, reliant deux entités. La première exprimerait une opinion publique, donc des énonciateurs

contrairement à la deuxième mettant en relief le point de vue du sujet parlant (le locuteur). Pourtant, dans cet exemple, la portée subjective d'E1 est d'une évidence certaine. Sa portée pragmatique fait du locuteur le garant potentiel de cet acte. Mais E2, habituellement attribué au locuteur, reste, ici, fortement marqué par l'implicite. « **Mais** » introduit un acte de présupposition « prend ton courage ». Un présupposé est comme une doxa linguistiquement repérable, il renvoie à des croyances partagées. En suggérant le manque de courage du leader socialiste, la locutrice emprunte la voix de ses camarades, du peuple pour galvaniser celui qu'elle considère comme ami et frère. Ce qui revient à signaler qu'E2 n'est pas toujours proprement et uniquement du locuteur. Cette harmonie des positions donne une force argumentative à E2, à l'énonciation même de la position du sujet parlant. Une stratégie efficace, selon Ducrot (2004, p.29) qui parlant de la concession avec « mais » affirme :

... il est une vedette du discours persuasif. Grace à lui, on peut envisager les arguments contraires à la conclusion qu'on vise. Il suffit de les faire suivre d'un mais, sans avoir même besoin de les réfuter, manœuvre qui n'est pas bien fatigante, et qui a des avantages persuasifs éminents.

Pour Ducrot, le connecteur est l'élément central du mouvement argumentatif. Les conclusions susceptibles d'y être inférées sont déductibles de son emploi. Pour lui, la présence d'un connecteur implique une orientation argumentative. Il n'a cependant pas parlé de connecteurs de positionnement. Les questions théoriques liées à l'argumentation demeuraient, un chantier à grande envergure. Or, ces connecteurs, qu'ils soient issus des concessifs, des argumentatifs, des contre argumentatifs, parce qu'ils permettent de mettre en exergue la position du locuteur acquièrent, ici, le statut de connecteur positionnant.

De là, à rappeler que le refus du leader socialiste d'affirmer ou non sa candidature était au menu monnaie de l'actualité politique et sociale. Pour la plupart, le maire de la ville de Dakar manque de courage et d'audace de résister à la pression du pouvoir. Le poids de l'inter discours est plus prégnant en E2. Le connecteur **mais**, certes, crée un contraste entre les segments, mais il permet surtout à la locutrice de réaliser un acte de positionnement pour rejoindre Ruth Amossy (2000, p.177) :

Le mais introduit le revirement argumentatif porteur de la position préférée du locuteur.

Qu'il soit entre énoncés d'une même phrase ou en début de phrase, « mais » s'appuie toujours sur l'élément précédent pour déterminer une position qui s'exprime dans l'élément suivant. Autant dans les textes littéraires il (mais) peut entraîner des ruptures syntaxiques, autant dans le discours politique, il multiplie des effets qui sous-tendent la posture du locuteur. Ces effets, liés à la situation d'énonciation, à la doxa, au cadre formel et institutionnel, favorisent un positionnement discursif.

De là, nous constatons que l'argumentation dans le discours qui place le dispositif d'énonciation au centre de l'interprétation des énoncés implique l'argumentation dans

T. Sall, présidente du dit mouvement. La présence significative de connecteurs dans ce discours atteste l'importance accordée à la rigueur argumentative. Globalement, ces connecteurs ont la particularité de mettre en relief les points de vue de la locutrice.

Rappelons que la stratégie consistant à distinguer « car » de « parce que » par le critère de questionnement est certes pertinente mais pas suffisante. Dire que l'on explique avec « parce que » et justifie avec « car » comme critère différentiel est assez relatif. En effet, dans l'explication, il y'a souvent la justification, vice-versa.

La possibilité de remplacer « car » par « parce que » sans altérer la dynamique argumentative est, ici, opérante. Dès lors, se pose la question de savoir si « car » introduit dans cette occurrence, une information déjà connue de l'allocutaire, sachant qu'avec « parce que », celle-ci correspond à l'information nouvelle.

Le phénomène d'information connue ou inconnue de l'allocutaire, fréquemment pris en compte dans l'étude des connecteurs, il faut le dire, doit être articulé aussi et surtout par rapport au contexte d'énonciation. Il y'a lieu, certainement, de le penser, en parfaite harmonie, avec la doxa. Car les éléments dont disposent les destinataires de la parole, ce qu'ils sont censés connaître sur l'énonciation demeurent essentiels dans l'analyse des connecteurs. Ces supports de la communication permettent de lever certaines confusions notamment liées aux spécificités des unités en question.

Il est vrai que « car » est toujours précédé d'une information chère au locuteur et non connue de l'allocutaire. En vérité, le sens de l'argumentation, c'est d'amener son alter égo (son interlocuteur) à croire et à accepter des opinions dont il ne disposait pas ou qui l'échappaient.

Examinons cette séquence :

*C'est pourquoi, nous devons dès aujourd'hui, mesurant les enjeux historiques auxquels nous faisons face, jeter les bases d'un développement endogène et global pour ces millions d'hommes et de femmes qui nous attendent et qui espèrent, **car** demain, il faudra les nourrir, les soigner, les éduquer, leur assurer un emploi ainsi qu'un mieux-être.*

Le connecteur « car » est de nature à déclencher une réaction du destinataire grâce à la conclusion soumise à son approbation. L'énoncé qui suit « car », en portant l'information connue du destinataire, le contraint de la valider, en même temps d'accepter celle inconnue.

Dans cet emploi, « car » met en relation deux actes d'énonciation distincts, la nécessité de jeter les bases d'un programme de développement à vocation sociale d'une part, et d'autre part, l'obligation d'assister les démunis. L'énoncé précédant « car » fait appel à un devoir alors que l'énoncé suivant sonne comme une obligation de la part des gouvernants d'assurer les besoins primaires de sa population. « Car » assure, ici, comme dans bien d'autres cas, une relation à sens unique du mouvement d'ensemble. L'acte introduit par le connecteur s'appuie sur un agrégat de constat sur les conditions précaires des citoyens pour justifier, par l'acte directif, la nécessité

absolue de sauver leur espoir. D'où l'éthos de proximité de la masse défavorisée dans cet énoncé.

Par ailleurs, l'acte introduit par le connecteur est une réponse à un certain nombre de difficultés antérieurement exprimées. C'est dire que « car » permet à son utilisateur de se réapproprier d'un problème en vue d'annoncer des solutions adéquates et adaptées.

Retenons que « car », dans ce cas, permet au locuteur de justifier ses points de vue à partir des informations connues ou supposées être connues de ses partenaires de l'échange verbal. À la différence de « parce que », avec lequel il partage beaucoup d'autres propriétés, le connecteur « car » n'exige pas une réponse à la question pourquoi B et n'introduit pas non plus une information nouvelle. Plutôt, il est, avec « puisque », conçu pour introduire fondamentalement une justification. Jean Michel Adams (1984 : 121) apporte les précisions suivantes :

Les énoncés de type **A CAR B** servent à accomplir deux actes successifs. Énonciation de **A** puis justification de cette énonciation par une énonciation nouvelle utilisant la proposition **B** – (...) le fait que **B** justifie **A** prouve que l'énonciateur prend ensuite appui sur quelque chose de déjà connu : la proposition qui suit **CAR** apparaît comme déjà connue, ainsi que le lien entre **A** et **B** – l'énonciateur prend appui sur ce lien pour justifier **A** au moyen de **B**.

Examinons l'énoncé suivant :

Le Président de la République ne siègera plus au Conseil Supérieur de la Magistrature.

Les Magistrats, corps d'élite, d'éthique et de noblesse, administreront et géreront leur carrière car, ma conviction est que le système actuel a fait son temps et que bien évidemment, il a atteint ses limites.

« Car » intervient entre une décision et une affirmation d'un jugement qui a comme présupposé, ici, « la non indépendance de la justice » en tant qu'argument en faveur de la position de la locutrice (autonomie de la justice et des magistrats). Cet argument construit autour du substantif subjectif « ma conviction » et du syntagme adverbial modalisateur « bien évidemment » met en exergue l'échec de notre système politique. Au-delà, il révèle l'éthos d'une personnalité respectueuse des lois et des institutions d'une part, et d'autres parts celui d'une opposante politique décomplexée. Cette décision exprimée au futur dans l'énoncé qui précède « car » sonne comme une promesse politique, un engagement personnel dont la locutrice reste l'unique garante grâce véritablement au connecteur qui introduit l'argument de la croyance de la locutrice.

Le connecteur « car » permet à la locutrice de justifier sa décision par l'énonciation d'une justice en otage mais aussi par la dénonciation, en plus, de cet état de fait, du système dans sa globalité. Puisque reliant deux actes distincts, on voit nettement, ici, que « car » autorise un positionnement par une décision, un engagement... par l'introduction d'une justification à valeur d'argument. La position prise par le sujet

inhérent à l'ethos. Et si tel est le cas, il serait pertinent de vérifier si le premier confirme toujours et à bien des égards le second.

Références bibliographiques

- Adam (J. M), (1984), « Des mots au discours : l'exemple des principaux connecteurs », In *Pratiques*, N°43, pp.107-122
- Amossy, (R), (2000), *l'argumentation dans le discours*, Nathan/HER
- Doury, (M) et Moirand, (S), (2004), *l'argumentation, aujourd'hui*, presse Sorbonne nouvelle
- Ducrot, (O) et al, (1980) *Les Mots du discours*, Paris, Ed. Minuit,
- Ducrot, (O), (2004), « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique, positions théoriques en confrontation », presse Sorbonne nouvelle, pp.17-34
- Mbow, F. (2015), « Discours de la ville : construction discursive des positionnements, des valeurs et des identités urbaines ». *Revue Gradis*, 41-60.
- Meyer, (B), (2014), *Maitriser l'argumentation*, 2^{ème} éd, Armand colin
- Rossari, (C), Les relations de discours avec ou sans connecteurs *cahier de linguistique français*21, <https://libra.unine.ch>
- Maingueneau (D), (2014), *Discours et analyse du discours*, Paris, Nathan/HER,
- Planque (A.K.), (2017), *Analyser les discours institutionnels*, Armand Colin, Paris